



HAL
open science

La complémentation propositionnelle des verbes de “perception” en anglais contemporain : de la perception à la cognition

Christelle Lacassain

► **To cite this version:**

Christelle Lacassain. La complémentation propositionnelle des verbes de “perception” en anglais contemporain : de la perception à la cognition. Thomières-Shakovskaya, Irina. La perception : langue, discours, cognition. Actes du colloque international 6-7 décembre 2019, Paris-Sorbonne Université, , 2020. hal-03105236

HAL Id: hal-03105236

<https://hal.science/hal-03105236>

Submitted on 7 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA COMPLÉMENTATION PROPOSITIONNELLE DES VERBES DITS DE « PERCEPTION » EN ANGLAIS CONTEMPORAIN : DE LA PERCEPTION À LA COGNITION

Irina Thomières-Shakovskaya (dir.), *La perception : langue, discours, cognition, Actes du colloque international 6-7 décembre 2019, Paris-Sorbonne Université*, 2020, p. 56-68.

URL : < <https://celiso.paris-sorbonne.fr/wp-content/uploads/2020/07/ACTES-PERCEPTION-5-JUILLET-2020.pdf> >

Christelle Lacassain, CeLiSo (EA 7332), Sorbonne Université

En anglais, seuls les verbes dits de « perception » acceptent tous les types de complémentation. On constate cependant que certains compléments figurent de façon privilégiée dans des comptes rendus de perception, tandis que d'autres apparaissent dans des énoncés dénotant une inférence perceptuelle, voire de la cognition. Un verbe donné peut ainsi présenter des significations variées, allant de la perception à des notions telles que l'inférence, la connaissance ou le jugement.

Cet éventail sémantique est illustré par l'emploi de subordonnées, à forme finie et non finie, compléments des verbes qui expriment un sens originel de perception non agentive. Cette étude, qui se situe à l'interface syntaxe-sémantique, avance, d'une part, que la forme de la complétive est motivée par le type d'objet – perceptif ou cognitif – présent dans l'expérience ou la représentation mentale et que, d'autre part, la variation des significations verbales, ainsi que du sens de l'énoncé, résulte de l'association entre un verbe donné et tel ou tel type de complément. Ainsi, les éléments qui constituent l'énoncé sont en parfait accord syntaxique et sémantique afin de représenter en discours la conceptualisation de la situation.

Cet article présente en premier lieu un panorama des verbes dits de perception, de leurs emplois, et de leurs compléments. Sont ensuite abordés les énoncés à lecture de perception physiologique, qui comportent trois types de complétives non finies, puis les énoncés qui présentent une lecture d'inférence perceptuelle ou de cognition en présence de trois autres types de subordonnées. Les analyses mettent au jour les paramètres à l'œuvre dans la variation des significations verbales et la construction du sens global de l'énoncé.

1. Propriétés des verbes de « perception », de leurs compléments et des énoncés afférents

Les verbes de perception sont des verbes localisateurs (Culioli 1990), en ce qu'ils dénotent la localisation d'un percept dans la sphère du percevant, siège d'une expérience perceptive. Ils s'articulent autour de deux concepts fondamentaux : la nature de la modalité perceptive (vue, audition, olfaction, gustation, toucher et proprioception ou intéroception), et l'agentivité ou non du percevant. On distingue trois fonctionnements pour ces verbes :

- verbe de perception non agentive (ex. *see, hear*) : un percept est localisé dans la sphère du percevant expériment ;
- verbe de perception agentive (ex. *look, listen*) : la recherche d'un percept spécifique peut aboutir ou non à son appréhension ; lorsque la perception est effective, le percevant est à la fois agent et expériment ;

- verbe à emploi copule (ex. *look, sound*) : la localisation d'un percept permet à l'expérient de porter un jugement de type modal.

Les énoncés comportant de tels verbes reçoivent une interprétation soit de perception dite directe, soit de perception dite indirecte. Cette dernière se dégage en présence d'un complément qui renvoie à une entité ou à un procès qui n'est pas perceptible au moyen de la modalité perceptive originellement dénotée par le verbe. Il apparaît qu'en fait, les données perceptuelles constituent la base d'inférences qui conduisent à une appréciation effectuée par le percevant : celui-ci opère une déduction fondée sur sa perception ; il est alors préférable de parler d'« inférence perceptuelle » plutôt que perception indirecte. Si aucun processus perceptif ne semble être à l'origine du jugement porté par l'expérient, on a alors affaire à de la « cognition » (Lacassain-Lagoïn 2014, 2018).

Il existe une corrélation entre le type de complément et sa forme d'une part, et le sens du verbe et de l'énoncé d'autre part. Les syntagmes nominaux et prépositionnels, les subordonnées non finies et les relatives nominales et exclamatives en WH- objets contribuent généralement¹ à l'expression d'une perception physiologique. Inversement, les propositions finies en THAT, les interrogatives en IF et WH-, et une majorité d'infinitives en TO engendrent une lecture inférentielle ou cognitive de l'énoncé, ainsi qu'une signification verbale autre que purement perceptive (Lacassain-Lagoïn 2007).

Cet article se concentre sur cette distinction en présence de subordonnées compléments des verbes dits de perception non agentive. Ceux-ci offrent, en effet, un éventail plus large de compléments, et présentent des significations variées, contrairement aux verbes agentifs qui ne peuvent figurer dans des énoncés à lecture inférentielle ou cognitive. Cela s'explique par le fait que ces verbes dénotent une recherche de perception qui ne garantit pas l'acquisition de données perceptuelles, nécessaires au déclenchement d'un processus inférentiel et/ou évaluatif.

Une subordonnée relève d'un processus de réification conceptuelle et de nominalisation afférente, mais sa forme varie, notamment en fonction de la nature de l'objet qu'elle dénote. Un objet de perception, ou percept, équivaut à une représentation, plus ou moins fidèle, du réel extérieur, tandis qu'un objet de cognition, ou de pensée, est le reflet du réel intérieur que constitue l'esprit de l'expérient. Ainsi, dans un procès de perception, l'expérient peut sélectionner une entité à appréhender, mais pas le procès secondaire dans lequel elle est impliquée. Avec un procès de cognition, le choix de l'expérient peut s'étendre au procès secondaire, étant donné qu'un jugement ou une opinion, etc. procède de l'exercice de ses facultés mentales et correspond au résultat qui découle de l'activité cognitive. Cette différence résulte de deux attitudes de l'expérient (immédiateté vs. prise de distance), et de deux objets cognitifs distincts, ce qui transparaît en discours, notamment dans le type, la forme et le sens de la complétive.

¹ Il est à noter qu'en présence de certains syntagmes nominaux et prépositionnels, l'énoncé véhicule un sens d'inférence perceptuelle ou de cognition. Ce cas de figure apparaît notamment lorsque le syntagme nominal (au sein du syntagme prépositionnel ou seul) réfère à une entité abstraite.

2. Énoncés à lecture de perception physiologique : les complétives à forme non finie

2.1. Similitudes et différences entre les subordonnées non finies

Une complétive non finie ne constitue pas la référence de départ : un lien est d'abord établi entre les deux participants du procès (ex. *I* et *the waves* en [1]), mais l'objet perceptif est incomplet en l'absence de la proposition non finie (*threatening to swallow up the vessel* ; voir [1']). Celle-ci apporte une complétude au syntagme intervenant (*the waves*), qu'elle détermine et sature. L'ordre linéaire reflète l'ordre des opérations qui conduisent à la perception : le syntagme intervenant a un rôle de pivot, aux niveaux grammatical et conceptuel :

- Il exprime à la fois le participant secondaire (P₂) du procès perceptif et le participant primaire (P₁) du procès appréhendé, jouant ainsi un rôle de médiation entre les deux procès de la situation globale ;
- la construction de l'objet perceptif s'effectue grâce à lui : il permet de rattacher le procès secondaire Pr₂ (*the waves - threaten to swallow up the vessel*) au procès perceptif et à son participant primaire P₁ (*I*). Ce procès secondaire devient alors un participant secondaire complexe (P₂') au procès perceptif.

[1] Even Harriet could boldly write, "I know not how it is; but I **hear** the thunder roll; **see** the lightning flash; and the waves threatening to swallow up the vessel; and yet remain unmoved". (*Brown*)

[1'] "but I **hear** the thunder; **see** the lightning; and the waves; and yet remain unmoved".

Comme les complétives non finies présentent des caractéristiques similaires aux niveaux conceptuel et grammatical, les différences sémantiques qu'elles contribuent à véhiculer proviennent des opérateurs qu'elles comportent. Ceux-ci jouent un rôle primordial non seulement dans la construction de la scène, mais aussi dans l'élaboration de ce qui est montré sur la scène : chacun code une conceptualisation spécifique de la situation, une perspective particulière sur la scène verbale. Dans une approche cognitive, les mots grammaticaux ont un rôle d'« introducteur d'espace mental » :

Les expressions linguistiques peuvent mettre sur pied de nouveaux espaces, des éléments dans ces espaces, et des relations satisfaites par ces éléments. On appellera *introducteur* les expressions qui établissent un nouvel espace ou qui renvoient à un espace déjà introduit dans le discours. (Fauconnier 1984 : 32 ; l'auteur souligne).

Étant donné qu'un percept correspond à une image immédiate du réel, procès de perception et procès perçu coïncident aux niveaux spatial et temporel ; cela justifie l'association privilégiée des verbes du champ de la perception avec les complétives comportant les opérateurs \emptyset , -ING et -EN.

2.2. Opposition traditionnelle entre complétives en \emptyset V et complétives en V-ING

Dans la complémentation des verbes de perception, la base verbale s'oppose traditionnellement à -ING. L'opérateur \emptyset dénote un renvoi à la notion, et donc un point de vue qualitatif. Il permet d'exprimer une coïncidence temporelle avec le cadre du verbe recteur : le procès enchâssé est observé à travers une fenêtre ou un cadre d'observation dont l'étendue temporelle correspond à la sienne. L'opérateur -ING dénote un paramètre « intériorité » sous-jacent à ses effets de sens variés. Le procès d'une subordonnée en -ING

coïncide temporellement avec celui de la matrice, mais dans une « vague simultanété » (Jespersen 1909-1949). Avec -ING, opérateur de nominalisation à dimension anaphorique, le procès subordonné est considéré non pas en lui-même et vis-à-vis de son actualisation, mais au regard de son incidence sur les participants.

De nombreux linguistes (ex. Jespersen 1909-1949 ; Declerck 1981 ; Quirk *et al.* 1985 ; Felser 1999) considèrent que la différence entre ces deux types de subordonnée est simplement aspectuelle. L'emploi de la base verbale suppose que les bornes temporelles du procès perçu correspondent parfaitement avec celles du procès de perception : le procès est perçu comme achevé, dans sa globalité. \emptyset est ainsi iconique du déroulement des événements dans le réel, et de leur conceptualisation : l'absence physique d'opérateur entre le syntagme intervenant et le verbe à l'infinitif reflète le contact immédiat entre procès de perception et procès perçu ; en [2], par exemple, la fin du procès */flash on to Gerald's face/* engendre la fin du procès */see/*. On retrouve cette coïncidence temporelle avec -ING, mais de façon partielle uniquement. Seule une portion du procès secondaire est perçue, d'où l'effet de sens « inaccompli » qui lui est fréquemment associé : en [7], l'appréhension visuelle ne permet de capter qu'une partie des procès imbriqués (*/wear [...] shorts/*).

- [2] Now Birkin started violently at **seeing** this genial look flash on to Gerald's face, at **seeing** Gerald approaching with hand outstretched. (WIL)
- [3] At Clifton College, I **had** often **seen** the immortal W. G. Grace watching his son at the wicket, and I, like other boys, had stared at the vast bearded celebrity, sometimes even having the privilege of **seeing** him play on the Close and smiting the ball for six. A heavenly spectacle! (LOB)
- [4] When he comes out we **see** Tony enter and walk to the office. Sam stays hidden as he watches. Tony picks the lock to the office and enters. (COCA)
- [5] Curt circled the house and located a barn out back. He **could hear** horses moving around inside, and nothing else. (Brown)
- [6] In his room we **can hear** her move and move the cool smooth sound of her shoes click click click on marble and parquet and Mexican tile. She's trapped, he says, listen to her pace back and forth. (COCA)
- [7] Upon a visit to a local junior college last week, I was shocked to **see** the young ladies wearing short shorts and the young men wearing Bermuda shorts. (Brown)
- [8] The cogs began slowly to rise. He turned and turned, like a slave, his white figure became distinct. Ursula looked away. She could not bear to **see** him winding heavily and laboriously, bending and rising mechanically like a slave, turning the handle. (WIL)

L'interprétation d'opposition aspectuelle s'applique bien dans deux cas :

- le procès perçu renvoie à une activité, dans une complétive en V-ING : *watch* en [3] ;
- le procès perçu est de nature téléique, dans une subordonnée en \emptyset V : procès ponctuel (*flash* en [2], *enter* en [4]) ou accomplissement (*walk* atteint son terme en [4]).

La distinction entre « borné dans le temps » et « non borné dans le temps » peut conduire à des inférences telles que la complétude et l'obstination d'une part, et l'interception, l'incomplétude et l'itération d'autre part (Kirsner & Thompson 1976 : 216). Avec des procès ponctuels, elle peut s'interpréter comme un contraste entre procès unique (voir [2] et [4]) et procès itératif (voir [8], où les procès perçus se renouvellent).

Cependant, cette lecture n'est pas toujours pertinente. Bien que *move* dénote une activité en [5-6], les deux énoncés présentent deux complétives différentes. En [3], l'achèvement */smite the ball/*, qui n'a pas une épaisseur temporelle suffisante pour être saisi en cours de déroulement, est à la forme -ING, tandis que

l'activité *play on the Close*, qui n'est pas perçue dans son intégralité (voir *sometimes*), est à la base verbale.

Une analyse en termes de choix d'une notion, par opposition à une occurrence validée de procès, est parfois plus appropriée. La notion verbale possède un caractère qualitatif contrastif par rapport aux autres notions, permettant une focalisation sur le type d'objet perçu. Inversement, -ING renvoyant à l'intérieur d'un domaine notionnel, celui-ci ne fait pas l'objet d'un choix comme avec $\emptyset V$. Ainsi, $\emptyset V$ est privilégié en l'absence d'occurrence de perception ou de procès à percevoir, car le procès perçu n'a pas d'existence indépendante du procès perceptif, tandis que V-ING présente le procès de l'imbriquée comme ayant une existence propre en dehors de la perception. Ces effets de sens ressortent dans des contextes négatifs, interrogatifs et hypothétiques : en [9], l'événement */her – nibble while working/* n'existe pas, ce qui engendre une absence de perception (*I've never seen*) ; au contraire, le référent de *his father* en [10] prend conscience que l'événement */the time – pass/* a bien eu lieu grâce à un coup d'œil sur l'horloge : il y a discordance entre un procès de perception non effectif et un procès actualisé qui aurait dû être perçu.

- [9] She turns away from me and sits again at the table. Then she picks an ice cube out of the bowl and pops it into her mouth. This is an unusual thing for her to do. *I've never **seen** her nibble while working.* (HT)
- [10] THAT Saturday, Stephen was due home from the church hall before five. His father, who was hard at work at his desk, **didn't notice** the time passing and it was well past six when he looked at the clock. (LOB)
- [11] Did anybody here ever touch the kid, teaching them a volleyball serve? I see nods yes. Right, you do. Stop it. As your lawyer, if I ever **see you touch a child in any way** – if they're crying, if they're hurt, for any reason – if I ever **see you touch a child**, I will break both your arms and both your legs. (COCA)

Une dimension rarement mentionnée dans les études concerne le point de vue subjectif du percevant. Le regard qu'il porte sur le réel, ainsi que la conceptualisation de l'objet de perception, sont codés différemment au niveau grammatical selon que :

- il est témoin unique, voire garant, d'un événement qui peut l'affecter ($\emptyset V$) ou il partage, en simple spectateur, la même appréhension du monde qu'autrui (V-ING) ;
- il privilégie l'observation d'une succession d'événements ou d'une scène statique.

En [12], de témoin garant des souffrances de son père, Gerald devient témoin affecté par son agonie ; ses réactions émotionnelles sont décrites dans le co-texte. La construction en $\emptyset V$ code ainsi une perception singulière, qui affecte l'expérient tout autant qu'elle est source d'enseignements. En revanche, [13] décrit une perception partagée, ce qui la rend plus objective : le personnage n'est qu'un simple spectateur parmi d'autres (voir *Wieland will tell you*) d'un procès qu'il décrie (*this man is man of violence*) – ou qu'il apprécie (ex. *A heavenly spectacle!* en [3]). Lorsque les points de vue divergent sur un événement donné, c'est une subordonnée en -ING qui est utilisée : en [14], le narrateur aimerait qu'autrui (référent du sujet *you* générique) partage sa perception différente du réel (*night rising* au lieu de *falling*).

En outre, $\emptyset V$ est privilégié pour évoquer une succession d'événements perçus : pour pouvoir passer d'un événement à l'autre, le premier doit être considéré comme perçu dans sa globalité ([15]). À l'inverse, -ING donne une vision statique du procès, conçu comme une image (visuelle, sonore, etc.) : cette staticité permet de décrire en détail dans le co-texte droit le participant secondaire (la maison et les oiseaux en [16]).

- [12] It was a trial by ordeal. **Could** he stand and **see** his father slowly dissolve and disappear in death, without once yielding his will, without once relenting before the omnipotence of death. Like a Red Indian undergoing torture, Gerald would experience the whole process of slow death without wincing or flinching. He even triumphed in it. (*WIL*)
- [13] Cruz pointed at Carriscant. 'This man, this man is man of violence. I **have seen** him attacking Dr Wieland. You ask Dr Wieland. I have heard him to threaten to kill Wieland. Wieland will tell you.' (*BA*)
- [14] Night falls. Or has fallen. Why is it that night falls, instead of rising, like the dawn? Yet if you look east, at sunset, you **can see** night rising, not falling; darkness lifting into the sky, up from the horizon, like a black sun behind cloud cover. (*HT*)
- [15] No one moved very fast. She **saw** Benvenuto get into the truck among the first without looking either right or left; she **saw** the soldier help one of the wounded up over the tail-gate; she **saw** the Colonel start to hurry the line along, pushing each man along by the shoulders; and when she was a few prisoners away from boarding the truck herself, she **saw** the Colonel step on her shoe. (*LOB*)
- [16] She fell asleep leaning on her hand, **hearing** the house creaking as though it were a living a private life of its own these two hundred years, **hearing** the birds rustling in their cages and *the occasional whirring of wings* as one of them landed on the table and walked across the newspaper to perch in the crook of her arm. [sic] (*Brown*)

2.3. Quelle interprétation pour les subordonnées en V-EN ?

Les occurrences des complétives en -EN sont beaucoup moins nombreuses que celles des subordonnées en ØV et V-ING. L'appellation de « participe passé » associé à V-EN suggère un rapport avec le révolu : il signale une antériorité par rapport à un moment de référence. Ce sémantisme semble contradictoire avec le phénomène perceptif, qui requiert la présence simultanée d'un percevant et d'un perçu.

Pourtant, certains énoncés renvoient à la perception d'un procès : en [17], l'agent (*a bus*) à l'origine de *mangled* est même mentionné. D'autres énoncés, cependant, codent la perception d'un état résultant d'un procès antérieur. S'il est possible de reconstruire le procès, on ne peut remonter jusqu'à son origine : en [18], l'état du référent de *herself* résulte d'un procès antérieur, comme le marque explicitement la répétition de *had been*.

- [17] A religious pacifist intervened: "Did you ever see a picture of Hiroshima?" The first speaker countered: "Aw, Hiroshima **did** you ever **see** a man mangled by a bus?" (*LOB*)
- [18] Because of what HAD been, she **felt** herself held to him by immortal, invisible threads – because of what HAD been, because of his coming to her that first night, into her own house, in his extremity, [...]. (*WIL*)

3. Interprétation d'inférence perceptuelle ou de cognition

3.1. Les infinitives en TO

L'opérateur verbal TO occupe une position intermédiaire entre le réel (le validé) et le virtuel (le non-validé) : il est le signe d'un mouvement de pensée vers l'actualisation ou la validation, sans que celle-ci ne soit posée comme effective. Les différentes conceptions de TO impliquent un décalage entre un point de départ et un point d'arrivée : marqueur de visée (Bouscaren & Chuquet 1987 ; Khalifa 2004), « opérateur de dévirtualisation » (Cotte 1982), « *before/afterness* » (Duffley 1992), chemin-but dans lequel le chemin emprunté conduit à l'actualisation (Langacker 2008). Cela s'interprète ici comme un décalage abstrait (Cotte 2006a) entre le procès exprimé par le verbe recteur et celui de l'infinitive : TO évoque le chemin mental emprunté par l'expérient pour arriver à la situation exprimée par l'infinitive.

Ce décalage est, avec des verbes tels que *see*, à l'origine de la lecture d'inférence perceptuelle ou de cognition, telle qu'on la trouve avec les verbes *believe* ou *know* ([22])². Il s'interprète comme un écart temporel entre l'acte d'appréhension dénoté par le verbe régissant (ex. *see* en [19]) et la conclusion fondée sur des données perceptuelles, qui passent au second plan. Cela transparaît dans les infinitives : *be* en [19] et le parfait en [20-21] dénotent des procès statifs, ce qui montre que c'est un état de fait qui est inféré, et non un procès qui est perçu – un état ne pouvant être appréhendé par un acte de perception.

- [19] When they came to the woman's camp, Inman **saw** it to be a construction that had evidently begun life nomadic but had taken root. It was a little rust-colored caravan standing in a clearing among the canted trees. (COCA)
- [20] However, the big day might be seriously marred by a group that **feels** itself to have been left behind in Russia's ostentatious embrace of global competition. (COCA)
- [21] The point is that the reactionary, for whatever motive, **perceives** himself to have been part or a partner of something that extended beyond himself, something which, consequently, he was not able to accept or reject on the basis of subjective preference. (Brown)
- [22] Howarth felt slightly sick. He had eaten a small and early dinner and **knew** himself to be hungry. (BNC)

Comment ce sens d'inférence perceptuelle est-il construit ? La configuration sépare l'objet sur lequel s'exercent les facultés cognitives (ex. *himself* en [21]) et le résultat engendré par l'exercice de ces facultés (*have been part or a partner of something that extended beyond himself*). Elle est iconique des opérations cognitives du jugement, car elle montre la « relation d'amont entre les participants ». TO semble concentrer les opérations du jugement : il exprime un mouvement de pensée qui focalise l'un des deux possibles et l'attribue à l'objet sur lequel les activités mentales sont concentrées (*himself*) ; il trace un mouvement dans le temps, indiquant le décalage entre la sélection de l'objet du jugement et le choix de la valeur adéquate le concernant (Cotte 2006b).

TO permet de retracer le chemin qui mène de la perception (ex. *saw* en [19]) à la conclusion inférentielle (*be a construction that had evidently begun life nomadic but had taken root*) : sa présence entre le syntagme intervenant et le verbe de l'imbriquée est iconique du chemin mental emprunté par l'expérient. Signe d'un écart entre sujet percevant et sujet cognitif, il établit également un pont entre perception et cognition par le biais de l'inférence, cette opération jouant un rôle dans les phénomènes aussi bien perceptifs que plus proprement mentaux.

3.2. Les complétives en THAT

THAT, opérateur anaphorique, est le signe d'un acquis, d'une antériorité opérationnelle : THAT pose le procès dénoté par la subordonnée comme stabilisé et mis à distance, avec une dimension « déjà ».

[...] **la subordonnée dominée par THAT apparaît comme le produit d'opérations antérieures**. À l'aide de THAT l'énonciateur **mise explicitement** sur le caractère **déjà pensé** (ou **déjà envisagé**) de la subordonnée. Il met en valeur "la dimension **déjà**" de la proposition en THAT. (Lapaire & Rotgé [1991] 1998 : 611 ; les auteurs soulignent)

² Dans quelques rares cas, l'énoncé véhicule un sens de perception : ex. *I have heard him to threaten to kill Wieland* en [13]. Lorsque le sens d'inférence perceptuelle prévaut, l'ensemble du processus mental qui va de la perception à l'inférence a été effectué. En revanche, dans des exemples tels que [13], TO indique que le chemin mental existe, mais l'expérient en reste au niveau de l'input sensoriel : TO est alors le signe que les données perceptuelles pourraient conduire à une inférence.

Une complétive en *THAT* ne dépend pas de l'imbricante de la même manière qu'une complétive non finie. Son contenu propositionnel peut être affirmé indépendamment de sa subordination à une régissante, car elle est générée à partir d'un constituant phrastique complet ([23']), syntaxiquement et sémantiquement. Le procès cognitif vient s'y ajouter comme un complément de signification (ex. *she saw* en [23]) : il dénote un jugement, le point de vue du sujet qui intègre un objet de cognition existant. Dans cette optique, « le plus subordonné représente la référence de départ ; ce qui *régit* est un ajout, un complément de signification que l'énonciateur valorise en le mettant au sommet de la hiérarchie sémantique » (Cotte 2006a : 34 ; l'auteur souligne).

Comme il s'agit d'un préconstruit dans la genèse de l'énoncé, on a affaire à l'idée du procès : la complétive exprime non pas un événement mais un objet de cognition abstrait, qui n'est pas une réalité du monde – à la différence des procès réifiés qui figurent dans les subordonnées non finies. Une complétive en *THAT* dénote un construit mental indépendant de tout conceptualisateur particulier, doté d'une existence objective autonome, ce qui la rend hautement compatible avec les prédicats de cognition. Cela contribue à une mise à distance conceptuelle qui se reflète dans le discours, *THAT* séparant, dans l'ordre linéaire, la subordonnante de la subordonnée. Cette séparation est iconique de la distance qui existe entre les deux procès, imbricant et imbriqué.

L'association d'une complétive en *THAT* avec un verbe au sens originel de perception peut sembler paradoxale : un verbe de perception non agentive exprime l'irruption d'une entité ou d'un événement dans la sphère de l'expérient, et régit typiquement un complément qui ne dénote aucune préconstruction. En outre, une complétive en *THAT* exprime un objet mental qui n'est pas ontologiquement perceptible, soit un fait, soit une idée : en [23], *realise* pourrait être substitué à *see*, et une glose en *the fact that* serait acceptable ([23'']) ; en [24], *think* serait plus approprié, car la complétive dénote une idée.

- [23] She **saw**, by the dawning look on Loerke's face, that he had understood. She was NOT Mrs Crich! (*WIL*)
 [24] Even as tattooing becomes more prevalent in the USA, there is still a persistent taboo on tattoos. People with tattoos often **feel** that they should cover their body markings in public or risk social rejection. (Fisher 2002: 101) (*COCA*)
 [23'] He had understood. She was NOT Mrs Crich!
 [23''] She **realised** the fact that he had understood.

Comment se construit le sens d'inférence perceptuelle ou de cognition avec ces complétives ? Celles-ci ne sont pas soumises aux mêmes restrictions que les subordonnées non finies : elles sont exemptes de toute contrainte de simultanéité temporelle avec l'imbricante et tous les types de procès et de prédicat peuvent y figurer (voir, à titre de comparaison, [27'-28']).

- [25] 'If we went to the police, we'd have to explain in detail. They'd nick you for lifting the wallet, and me as well probably, for helping you. Pass the salt, please.' Dolly pushed the cruet across. 'But **don't you see that Blackbeard might come after us?**' she asked. 'To murder us because he murdered the man we saw him with?' (*BNC*)
 [26] I was sorry to **hear** that my uncle, my only surviving relation, was dead. However, the inheritance would give me independence for life, and I was glad of that. (*BNC*)

- [27] "The proper sub-unit has arrived, Doctor, and I must summon you to the place of decision." "Already?" "You have slept longer than you may realize. I **can smell that you have not yet eaten** and apologize that you must delay your breakfast." It was news to me that she had a sense of smell. (COCA)
- [28] 'Well,' she said **seeing that Luke was no longer on the phone**, 'so it was Rob, after all. Aren't you pleased I insisted on answering?' She saw Luke's face change, grow baffled, then harden as he noted her composure. (BNC)
- [29] "Summer's flavors are light and ethereal. Pumpkin is intense, visceral, close to the soil. You **can taste that the earth has changed**." (COCA)
- [30] Once a method of measurement and recording is devised the chart should be drawn up at once. Doing it immediately has a number of advantages: 1 It allows the process of recording to start immediately. 2 It compels simplicity. 3 It allows parents to **see that the process is not at all mysterious and that it is a device they can use themselves in future for other problems**. (BNC)
- [27'] * I can smell you not have / having eaten yet.
- [28'] * [...] she said, seeing Luke no longer be / being on the phone.

Deux cas de figure se distinguent.

1) L'acte perceptif dénoté par le verbe recteur fournit des données perceptuelles qui servent de socle à la déduction exprimée par la complétive. Le verbe dénote à la fois perception et cognition : il se glose alors par *know / realise by seeing / hearing / feeling*, etc. Ainsi, en [28], une appréhension visuelle (confirmée par *She saw Luke's face change [...]*) conduit à la conclusion *Luke was no longer on the phone*. Dans ce cas, le référent du sujet de la subordonnée doit être perçu au cours de l'acte perceptif³.

2) La modalité et le phénomène perceptifs originels sont incompatibles avec la nature du procès subordonné. L'idée d'un acte perceptif et d'obtention de données perceptuelles passe au second plan, et seule l'inférence ou la déduction prime dans l'énoncé. Le verbe perd tout ou partie de son sens originel de perception, exprimant un jugement, une appréciation : équivalant à *know, determine* ou *realise*, il signifie un processus mental, cognitif, la connaissance des choses étant mise en avant. Deux cas se présentent, selon la nature de l'incompatibilité :

- a) l'incompatibilité est de nature temporelle. Le procès appréhendé est soit antérieur ([27, 29]), soit postérieur ([25]) à l'acte perceptif. Même si l'accès à la connaissance semble fondé sur des données perceptuelles, celles-ci ne sont pas primordiales dans le message transmis ;
- b) l'incompatibilité procède de la nature du procès de la subordonnée, qui ne peut être perçu par un acte perceptif : en [30], il s'agit d'un état, par définition non perceptible.

Dans une majorité d'énoncés, le percept sert ainsi de fondement à une déduction effectuée par l'expérient et lui permet de se porter garant de la véracité du contenu de la subordonnée. On a donc affaire à une sorte de compression sémantique : le verbe signifie à la fois un acte perceptif et l'acquisition de la connaissance. Ce glissement sémantique et cette construction s'expliquent par le fait que la perception est un processus cognitif, tout comme la connaissance, la compréhension, le jugement, etc.

³ En [29], c'est la dégustation de la citrouille, et non celle de la terre, qui permet de parvenir à la déduction dénotée par la complétive. Comme la citrouille est proche de la terre, on peut en déduire qu'elle en prend le goût, par voisinage. On est tout de même proche du second cas de figure interprétatif.

3.3. Les interrogatives en IF : l'exemple de see

L'emploi d'une interrogative objet semble elle aussi en contradiction avec le sémantisme des verbes de perception. Une interrogative en IF pose une possibilité qui a été sélectionnée, ce qui se rapproche d'une préconstruction, et dénote un manque d'information. Or, l'appréhension du réel, effective par définition, est pragmatiquement incompatible avec une possibilité, virtuelle et ontologiquement non perceptible.

Dans les énoncés étudiés, on constate que *see*, bien que recteur de l'interrogative, ne provoque pas son apparition : voir la glose en [34']. Celle-ci n'apparaît que lorsque le co-texte gauche implique qu'aucune perception n'est actualisée : soit elle n'a pas eu lieu, soit elle reste à actualiser. Les éléments co-textuels dénotant le virtuel de l'acte perceptif sont de plusieurs natures.

1) Le contexte syntaxique est non assertif : injonction d'un acte perceptif à effectuer (impératif en [31]) ; énoncé interrogatif ([32]) ; énoncé négatif, niant toute effecton de la perception (ex. *not* en [33], *never* en [34]).

[31] Well, on "Good Morning America" today I think I detected the first sign of a flip-flop on universal coverage.

See if you don't agree. Here's that clip. (COCA)

[32] "But Mr. Struan? **Did you see if he got away – if he was hurt?**" "No. I saw nothing, just the beginning, poor Mr. Canterbury, he..." (COCA)

[33] Well, she's the only one that snapped her thong. There was nobody else around to do that. (LAUGHTER) You know, it started there. So I **don't see if she was manipulated at all.** (COCA)

[34] The victims said he ran away and they never **saw if he had a car.** (COCA)

[34'] [...] *they **saw if he had a car.**

2) *See* est précédé d'un modal, qui place le procès dans le virtuel : par exemple, *SHALL* ([39]), *MAY* ([35]) ou *MUST* ([36]).

[35] "You know, you **might see if you can talk Keith into coming.**" (COCA)

[36] "What is your name?" asked Alec. "Tess Durbeyfield. We live at Marlott." "I **must see if my mother can find a place for you.**" (BNC)

3) *See* apparaît dans une subordonnante comportant des termes véhiculant une visée prospective (un questionnement, une visée, une intention, une projection ou un but) qui engendre une suspension de la validation :

- verbe dénotant une demande (ex. *ask*, *consult*, *enquire*), une recherche d'information (ex. *search* en [37] ; *look* en [38] ; *ring* en [39]), une volonté ou intention (ex. *want* en [40]), ou une tentative ou une attente (ex. *try*, *wait*) ;
- nom ou adjectif indiquant une recherche, une attente, un but (ex. *aim* en [41]), un objectif ou un désir (*anxious* en [42]).
- opérateur verbal *TO* ([37-44]), notamment dans un circonstant de but ([43]) ou des expressions de la modalité (ex. *ought to* en [44]).

[37] "They started searching us to **see if we had knives or weapons.**" (COCA)

- [38] "I'd like you to look at some photos, Miranda, to see if you can identify the girl who called herself Susan." (COCA)
- [39] 'Shall I ring and see if they've got a table in half an hour or so?' (BNC)
- [40] "Anne wants to see if she can have Peter over the weekend sometime." (BNC)
- [41] An important aim of the study was to see if there had been any growth in the use of temporary working in Britain in recent years. (BNC)
- [42] Tonight, though, the worlds attention is focused on Egypt, anxious to see if the Mubarak government can survive. [sic] (COCA)
- [43] They used to send the stewards round and er you you'd suddenly see two new people in the congregation and they'd come to hear the minister preach to see if he was a good preacher and then they'd go back to report. (BNC)
- [44] Out of curiosity, I went looking for What's His Name's head and found it lying next to the Dumpster at the back of the alley. I figured I ought to see if I recognized him. (COCA)

Les énoncés présentent trois types de lectures apparentées.

- 1) Le moyen d'obtenir l'information qui constitue la réponse à la question dénotée par la proposition en IF est un acte perceptif visuel : la signification de *see* recouvre à la fois perception et cognition, et le verbe se glose alors par *discover / find out / know by seeing*. [32] peut être paraphrasé par *Did you see something that could give the answer to the question "Did he get away?"*, ce que confirme *"I saw nothing"*. La non-obtention d'un percept visuel particulier, en [34] également, a pour corollaire une absence d'information. L'idée d'une perception visuelle nécessaire est accentuée par *recognize* en [44], ou le verbe *look* en [38].
- 2) *See* signifie une activité perceptive – qui peut être autre que visuelle – et la cognition : en [39], c'est une perception auditive (voir *ring*), qui s'activera. *See* peut alors être compris comme *ask / hear and find out*.
- 3) L'interrogative véhicule un sens abstrait ; *see* perd alors tout ou partie de son sens originel de perception visuelle : il équivaut à *know, find out, determine* ou *realise*, signalant un processus cognitif. La perception visuelle passe à l'arrière-plan, comme en [41], où *study* renvoie à de l'inanimé. [33] est révélateur en ce sens que *I don't see if...* est glosable par *I don't think that...*

Tous ces énoncés véhiculent un sens d'inférence perceptuelle ou de cognition. Dans le premier cas, si l'acte perceptif est actualisé, le percept obtenu permet de vérifier la véracité de la possibilité évoquée par l'interrogative ou de fournir une réponse à la question qu'elle exprime. Ainsi, le phénomène perceptif est présenté comme virtuel mais envisagé, ce qui est en accord avec la possibilité dénotée par l'interrogative, qui présente une des deux déductions éventuelles à partir de la perception. On assiste là aussi à une compression sémantique : *see* recouvre l'idée d'un acte perceptif (souvent) visuel et l'idée d'acquisition de la connaissance. On constate que cette conclusion s'applique également aux énoncés comportant une subordonnée en *WHETHER*.

- [45] She looked to see whether her words had offended Sharpe, and was evidently reassured. (BNC)

CONCLUSION

Tous ces énoncés sont la preuve de la souplesse des structures syntaxiques, ainsi que de la plasticité d'emploi des verbes dits de perception. La complexité des phénomènes perceptifs et cognitifs se reflète dans la multiplicité des formes et sens des énoncés. Les différentes configurations syntaxiques régies par les verbes de « perception » codent des schémas cognitifs qui correspondent à des effets de sens variés. La syntaxe apparaît alors comme motivée par le sens, la représentation de l'expérience et la conceptualisation de la situation. La combinaison d'une complétive de telle ou telle forme avec un verbe dit de perception engendre un énoncé à lecture perceptuelle, inférentielle ou cognitive, et sa syntaxe contribue à la variation de la signification verbale.

D'autres configurations présentent également une lecture d'inférence perceptuelle ou de cognition, qu'il serait judicieux de contraster avec les énoncés qui précèdent :

- les verbes à emploi copule dans les constructions à attribut du sujet ([46]) : la localisation d'un percept conduit l'expérient à effectuer un jugement de type modal, qui consiste à inférer la propriété mise en avant dans l'énoncé grâce à l'attribut du sujet (ex. *rather comical*) ;
- le verbe *see* dans les constructions à sujet locatif ([47]), où le sujet grammatical ne code pas l'expérient d'un procès perceptif, pas plus que l'objet ne code le stimulus de la perception.

[46] He **looked** rather comical, blinking and trying to be in the scene, when emotionally he was violated by his exposure to a crowd. He **looked** a typical naval officer, manly, and up to his duty. (WIL)

[47] Postwar America **saw** the sudden introduction of the car into almost every household as the middle class somehow became (mythically) universal. (COCA)

Il serait également pertinent de comparer ces structures propositionnelles avec des énoncés qui comportent un syntagme nominal objet et véhiculent également un sens soit de perception physiologique, soit d'inférence perceptuelle, soit encore de cognition.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- AUSTIN, John Langshaw. *Sense and Sensibilia*. Comp. G. J. Warnock. Oxford: Oxford University Press, 1962.
- BOUSCAREN, Janine & Jean CHUQUET. *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*. Paris : Ophrys, 1987.
- CHUQUET, Jean. « IF... », *Cahiers de recherche*, T. 2, *Grammaire anglaise*, Paris, Ophrys, 1984 : 45-87.
- COL, Gilles. « Infinitif en *to* et accès à une scène verbale », *Anglophonia* 6, 2001 : 109-123.
- COTTE, Pierre. « *to*, opérateur de dévirtualisation en anglais », *Modèles linguistiques* IV, 2, 1982 : 135-149.
- COTTE, Pierre (a). « De la cognition à la syntaxe : le complément dans la genèse du sens ». C. Delmas (éd.), *Complétude, cognition, construction linguistique*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2006 : 29-34.
- COTTE, Pierre (b). « Un sujet, deux prédications ». D. Lebaud, C. Paulin & K. Ploog (éds.), *Constructions verbales et production de sens*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006 : 17-26.
- COTTE, Pierre. « Hiérarchies », *E-rea* [Online], 9.2, 2012 ; URL : < <http://erea.revues.org/2652> >.
- CULIOLI, Antoine. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Tome 1. *Opérations et représentations*. Collection l'Homme dans la langue. Gap : Ophrys, 1990.
- DECLERCK, Renaat. « On the Role of Progressive Aspect in Non-Finite Perception Verb Complements », *Glossa* 15.1, 1981, 83-114.
- DECLERCK, Renaat. « The Structure of Infinitival Perception Verb Complements in a Transformational Grammar », *Communication and Cognition* 15.3-4, 1982 : 383-406.
- DIK, Simon C., and Kees HENGEVELD. « The Hierarchical Structure of the Clause and the Typology of Perception Verb Complements », *Linguistics* 29-2, 1991, 231-259.
- DUFFLEY, Patrick J. *The English Infinitive*, London / New York: Longman, 1992.
- FAUCONNIER, Gilles. *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*. Paris : Éditions de Minuit, 1984.
- FELSER, Claudia. *Verbal Complement Clauses. A Minimalist Study of Direct Perception Constructions*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 1999.
- FRANCKEL, Jean-Jacques & Daniel LEBAUD. *Les figures du sujet. À propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*. Paris : Ophrys, 1990.
- HALLIDAY, M.A.K. & Christian M.I.M. MATTHIESSEN. *Halliday's Introduction to Functional Grammar*. 4th ed. revised. London / New York: Routledge, [1985] 2014.
- HUDDLESTON, Rodney D., & Geoffrey K. PULLUM. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge: Cambridge University Press, 2002.
- JESPERSEN, Otto. *A Modern English Grammar on Historical Principles*. 7 vols. London: G. Allen & Unwin Ltd ; Copenhagen: Ejnar Munksgaard, 1909-1949.
- KHALIFA, Jean-Charles. *Syntaxe de l'anglais. Théories et pratique de l'énoncé complexe*. Paris : Ophrys, 2004.
- KIRSNER, Robert S., & Sandra A. THOMPSON. « The Role of Pragmatic Inference in Semantics: A Study of Sensory Verb Complements in English », *Glossa* 10.2, 1976 : 200-240.
- LACASSAIN-LAGOIN, Christelle. *La complémentation des verbes de perception en anglais contemporain. Formes et sens des comptes rendus de perception directe et indirecte*. Thèse de doctorat, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2007.
- LACASSAIN-LAGOIN, Christelle (a). « Réalité d'une perception envisagée et expression d'un possible : les propositions en IF à la suite des verbes de perception visuelle », *Travaux du CerLiCO* 25, *Du réel à l'irréel*. 1. *Diversité des langues et représentations métalinguistiques*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 259-275.
- LACASSAIN-LAGOIN, Christelle (b). « Perception, cognition et perspicacité : énoncés à lecture inférentielle avec les verbes de perception non agentive ». F. Buisson, C. Lacassain-Lagoïn & F. Marie (éds.), *Perception, Perspective, Perspicacité – Perception, Perspective and Perspicacity*. Paris : L'Harmattan, 2014, p. 55-75.
- LACASSAIN-LAGOIN, Christelle (a). « On the margins of perception - TO-clauses: a standard construction of perception verbs? », *E-rea* [Online], 15.2, 2018. URL : < <http://journals.openedition.org/erea/6283> > ; DOI : 10.4000/erea.6283.
- LACASSAIN-LAGOIN, Christelle (b). « See / Witness and the 'setting-subject construction'. An egocentric or anthropocentric perspective? An animacy- and subjectivity-based approach », *International Journal of Language and Culture* 5:2, 2018, p. 271–301. DOI: 10.1075/ijolc.00010.lac.
- LANGACKER, Ronald W. *Foundations of Cognitive Grammar*. Vol. I. *Theoretical Prerequisites*. Stanford: Stanford University Press, 1987.

- LANGACKER, Ronald W. *Foundations of Cognitive Grammar*. Vol. II. *Descriptive Application*. Stanford: Stanford University Press, 1991.
- LANGACKER, Ronald W. *Cognitive Grammar. A Basic Introduction*. Oxford: Oxford University Press, 2008.
- LAPAIRE, Jean-Rémi & Wilfrid ROTGÉ. *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, [1991] 1998.
- MILLER, Philip & Brian LOWREY. « La complémentation des verbes de perception en anglais et en français ». Philip H. Miller & Anne Zribi-Hertz (éds.), *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 2003, 131-188.
- QUIRK, Randolph, Sydney GREENBAUM, Geoffrey LEECH, & Jan. SVARTVIK. *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London: Longman, 1985.
- SQUESME, Jean-Claude. « Forme en *-ING*, ou base verbale dans les subordonnées introduites par un verbe de perception ? », *RANAM XXIII*, 1990 : 77-104.
- VENDLER, Zeno. "Verbs and Times", *Linguistics in Philosophy*. Ithaca / London: Cornell University Press, [1957] 1967 : 97-121.

Corpus

- ATWOOD, Margaret. *The Handmaid's Tale*. London: Vintage, 1985. (HT)
- BOYD, William. *The Blue Afternoon*. London: Penguin Books, 1993. (BA)
- LAWRENCE, David Herbert. *Women in Love*. London: Penguin, [1920] 1992. (WIL)
- DAVIES, Mark. (2004-). *BYU-BNC*. (Based on *the British National Corpus* from Oxford University Press). 100 million words, 1980s-1993. URL : < <https://corpus.byu.edu/bnc/> >. (BNC)
- Corpus BROWN. (*Brown*)
- DAVIES, Mark. (2008-). *The Corpus of Contemporary American English*. 560 million words, 1990-present. URL : < <https://corpus.byu.edu/coca/> >. (COCA)
- Corpus Lancaster-Oslo-Bergen (LOB).